

S.M.M.A.

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros**

**Siège social :
Route Nationale 113 - La Cotonnière
13127 VITROLLES**

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 1^{ER} JUILLET 2026

LES SOUSSIGNÉS :

Madame Mélanie ARMITANO, demeurant Boulevard des Moulins, 13620 CARRY LE ROUET,

Monsieur Sébastien MASSIMINO, demeurant 1 Impasse Lou Calanc, 13880 VELAUX,

agissant en qualité de seuls associés de la Société à Responsabilité Limitée S.M.M.A. au capital de 1 000 euros, dont le siège social est Route Nationale 113 - La Cotonnière, 13127 VITROLLES, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 8 juin 2026,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée indéterminée Madame Mélanie ARMITANO, demeurant Boulevard des Moulins, 13620 CARRY LE ROUET, associée.

Madame Mélanie ARMITANO disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Madame Mélanie ARMITANO accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

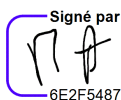
En rémunération de ses fonctions, Madame Mélanie ARMITANO aura droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

A Vitrolles
Le 1^{er} juillet 2026

Mme Mélanie ARMITANO

Signé par :

6E2F5487461C4B8...

M. Sébastien MASSIMINO

Signé par :

7C4EC9B9E0C14EE...